

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1051

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VU DU SUD

Un exemple d'ajustement

Quelques points de repère recueillis au Rwanda et au Mozambique, deux pays africains parmi les plus pauvres de la planète et appliquant un programme d'ajustement structurel sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale. Notes et réflexions issues d'un voyage de trois semaines en juin/juillet dans ces deux pays, avec de très nombreux entretiens ministériels, privés, avec des organisations non gouvernementales, etc.

Un large consensus existe dans les deux pays sur la nécessité de l'ajustement. Au Rwanda, dès le début des années huitante, le gouvernement a réalisé son propre ajustement sans le FMI: gestion budgétaire prudente, modération des salaires et stagnation des effectifs de la fonction publique. Mais, devant la chute vertigineuse du prix du café sur le marché international, principal produit d'exportation de ce petit pays, tous les indicateurs économiques ont viré au rouge: déficit extérieur, du budget, réserves en devises inexistantes, taux de change irréalistes, etc. Le programme d'ajustement structurel au Rwanda comprend un ensemble de mesures macro-économiques: libéralisation du commerce extérieur, de la politique des prix, réforme monétaire, restructuration des entreprises parapubliques, libéralisation des prix à la production avec fixation d'un prix plancher assorti d'exceptions pour les produits de première nécessité, etc. Des mesures de politique sectorielle ont également été décidées dans les domaines agricole, industriel, énergétique, dans le développement social et l'environnement.

Décalage

Dans la pratique, les mesures macro-économiques (dévaluation, ajustement du taux d'intérêt, etc) restent la première préoccupation; l'accompagnement social, pourtant prévu dans les textes, avec stratégie et budget à l'appui, suit avec décalage. Sur le papier, ce paquet social contient beaucoup d'aspects intéressants: par exemple, au Rwanda, dans l'éducation, priorité à l'enseignement primaire (construction ou réhabilitation de 2700 salles de classe), amélioration de l'enseignement grâce au recyclage. Dans le domaine de la santé, priorité aux soins préventifs, politique de recouvrement des coûts, avec exceptions pour les plus pauvres, amélioration de l'efficacité des services de santé. Par ailleurs, un ambitieux programme d'actions sociales vise les populations les plus défavorisées avec de nombreux pro-

jets de développement social et productif (budget de 95 millions de dollars sur six ans). Une partie des organisations non gouvernementales rwandaises vont probablement être associées à ces opérations. La réticence vient bien davantage du gouvernement que de la Banque mondiale.

Arrogance... et discussions techniques

«Arrogance», «atteintes à la souveraineté», ce sont des termes que l'on entend souvent dans les ministères au Rwanda à propos du FMI. Curieusement, beaucoup moins au Mozambique où le programme d'ajustement structurel, qui a débuté en 1987, est l'affaire du gouvernement, qui en a fait siens les objectifs. Pour les aspects macro-économiques, c'est avant tout au niveau technique (taux de dévaluation, taux d'intérêt, déficit du budget...) que les controverses ont lieu entre le gouvernement et les institutions de Bretton Woods. Au Rwanda, on n'apprécie guère la réorganisation fondamentale de l'économie, de la société qu'implique le programme d'ajustement structurel: par exemple, les filières de commercialisation à l'intérieur du pays, comme à l'exportation, vont être libéralisées: l'Etat y perdra en influence, en ponctions financières; certains gros commerçants, proches du pouvoir, perdront aussi des situations de monopole abusives. Effet indirect positif, la libéralisation économique implique l'émergence de nouveaux acteurs, qui peuvent être aussi le secteur associatif, les organisations paysannes, si elles se donnent les moyens d'une production et d'une distribution efficaces. Les organisations non gouvernementales rwandaises s'y activent, saisissant bien l'enjeu actuel aux niveaux politique et économique. L'ouverture démocratique bien fragile renforce encore ce processus. Au Mozambique, la «sale guerre civile» faisant rage depuis une décennie rend tout effort de reconstruction extrêmement difficile. Pourtant, de l'avis général, le

programme d'ajustement structurel, engagé depuis 1987, offre un nouveau cadre économique et institutionnel, moins bureaucratique, plus incitatif, jetant les bases de la reconstruction, une fois la paix enfin signée. Les appuis sociaux au programme d'ajustement structurel, là non plus plus, ne manquent pas, mais leur concrétisation pèche par bureaucratisme, manque de capacité opérationnelle de l'Etat, manque de coordination des bailleurs de fonds et difficultés de logistique.

Un pays ami

Dans les deux pays, les responsabilités du décalage entre l'application des mesures macro-économiques et celles concernant l'accompagnement social (au sens large) sont difficiles à attribuer avec clarté. La Banque mondiale réalise des concepts pointus mais n'a pas de capacité opérationnelle, les gouvernements et l'administration, pas toujours très motivés, sont absorbés par le macro-économique, les bailleurs de fonds par leurs projets et les organisations non gouvernementales sont trop faibles, parfois mal coordonnées, pour peser de tout leur poids dans la discussion. La coopération suisse au développement réalise un bon travail d'appui dans plusieurs domaines et s'intègre de façon influente à toutes les discussions de politique concernant les programmes d'ajustement structurel. Membre ou non du FMI, notre coopération est touchée par les programmes d'ajustement structurel dans les pays où elle intervient. L'adhésion ouvrirait des perspectives d'influence et de lobby.

Suite à la page 8

Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Mario Carera

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens